



PROJET DE TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien

Octobre 2016

1. Sommaire

1. SOMMAIRE	1
2. PREAMBULE	2
2.1 Le contexte de la démarche	2
2.2 La méthodologie proposée	3
2.3 Les objectifs du projet de territoire	4
3. LES ENJEUX ET LA STRATEGIE	5
3.1 Les enjeux majeurs du territoire	5
3.2 Orientation 1 : Attractivité et développement économique	7
3.3 Orientation 2 : Aménagement et bien-vivre	8
3.4 Orientation 3 : Solidarité et services à la population	9
4. LE PROGRAMME D' ACTIONS, DECLINAISON DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	10
4.1 Orientation 1 : Attractivité et développement économique	10
4.1.1 Economie et emploi	10
4.1.2 Commerce	16
4.1.3 Numérique	17
4.1.4 Agriculture	19
4.1.5 Tourisme	20
4.2 Orientation 2 : Aménagement et bien-vivre	28
4.2.1 Aménagement de l'espace	28
4.2.2 Transports	31
4.2.3 Politique du logement	33
4.2.4 Environnement	35
4.2.5 Ordures ménagères	38
4.2.6 Risques et sécurité	40
4.3 Orientation 3 : Solidarité et services à la population	41
4.3.1 Petite enfance – Enfance jeunesse	41
4.3.2 Politique de la ville et solidarités	44
4.3.3 Equipements sportifs et culturels	47

2. Préambule

2.1 Le contexte de la démarche

Les élus de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien ont souhaité formaliser et coordonner la stratégie de la collectivité dans un projet de territoire, conçu comme un plan d'actions en phase avec les enjeux du territoire et compatible avec ses capacités financières en tirant bénéfice de la situation géographique tout en préservant le cadre de vie.

L'Agglomération du Gard rhodanien doit affirmer sa cohérence et le sens qu'elle donne à son action à travers son projet de territoire. Elle forme un ensemble de 42 communes, bientôt 43, totalisant près de 70 000 habitants sur un périmètre de 611.7 km², soit 10% de la surface du département du Gard.

L'Agglomération est une intercommunalité encore jeune dont les premières années ont été consacrées à « réunir » et qui doit maintenant affirmer un « sens commun et collectif ». Sur la base de l'existant, les nouveaux élus communautaires ont dû réinventer une nouvelle coopération intercommunale répondant aux aspirations des 42 communes. Le projet de territoire s'inscrit ainsi dans cette nouvelle étape de la coopération intercommunale en s'articulant étroitement avec deux autres documents stratégiques : le schéma de mutualisation et le pacte financier et fiscal.

L'intérêt communautaire doit être bien défini et toutes les problématiques concrètes, celles des communes urbaines comme rurales, doivent être bien intégrées. Le projet de territoire a pour ambition de donner du sens à l'action pour les prochaines années. Les priorités en termes de principes d'action pour demain sont ainsi les suivantes :

- Objectiver les a priori entre communes et engager une démarche communautaire
 - Une lecture stratégique d'ensemble, objectivée et partagée des enjeux du territoire
- Rendre cohérent l'exercice des compétences actuelles avant d'en prendre de nouvelles
 - Exercer pleinement de manière cohérente et harmonisée les compétences actuelles et porter à terme les grands projets engagés
- Faire connaître et reconnaître l'Agglomération et son action dans l'environnement institutionnel
 - Une nécessaire visibilité et communication vis-à-vis des élus, des habitants et des partenaires

2.2 La méthodologie proposée

Le projet de territoire a été initié en début d'année 2016. Il a fait l'objet d'une première étape de diagnostic, puis une stratégie a été élaborée avant que la démarche ne soit finalisée par un programme d'actions. L'un des partis pris de l'Agglomération a été de mobiliser largement les élus communautaires pour élaborer ce projet de territoire.

Plusieurs réunions ont ainsi eu lieu avec les élus communautaires :

- Des entretiens collectifs en date des 26 et 27 Avril 2016 afin d'enrichir le diagnostic de territoire et le bilan d'activités de l'Agglomération
- Un séminaire de travail en date du 13 Juin 2016 pour arbitrer et décider de la stratégie à retenir et du plan d'actions à mettre en œuvre

Ce projet de territoire a finalement été arrêté par délibération du Conseil Communautaire en date du 17 Octobre 2016 avant d'être mis en œuvre par les services de la collectivité.

2.3 Les objectifs du projet de territoire

Les réflexions qui ont conduit à l'élaboration du projet de territoire ont montré que l'économie et l'emploi sont la priorité. De plus, les services fournis à la population en termes de développement économique et d'économie présentielle, spécificité de notre territoire orienté vers un tourisme de court séjour, doivent être développés. Enfin, la jeunesse et l'innovation, source de dynamisme pour notre territoire, doivent être soutenues.

Les ressources pour y arriver doivent être optimisées et pensées à travers une réflexion globale, source d'économies d'échelles (maillage des équipements du territoire, recherche de mutualisations). Les marges d'autofinancement induites permettront au Gard Rhodanien de continuer à être un territoire facteur de dynamisme et de production de richesses et d'investissements.

Le projet de territoire s'inscrit donc dans une dynamique de projets qui répondent aux enjeux majeurs du territoire. Ces projets mettent en exergue les atouts de la collectivité, via notamment la promotion du tourisme et le soutien au rayonnement économique. Ils concourent également à préserver l'identité du territoire par la bonne gestion du foncier et la valorisation des territoires agricoles et viticoles qui façonnent les paysages du Gard Rhodanien (approbation et mise en œuvre du SCOT).

Le présent Projet de Territoire poursuit ainsi plusieurs objectifs :

- Formaliser les orientations stratégiques arrêtées par les élus
- Détailler les objectifs poursuivis et les différentes actions qu'impliquent ces orientations
- Expliciter pour chacune de ces actions les modalités de leur mise en œuvre (objectifs, moyens, partenariats)

Pour chaque thématique considérée, des **fiches-actions** précisent en effet différents éléments :

- La finalité et le contenu de l'action (« Objectifs »),
- Les moyens humains ou financiers nécessaires à sa mise en œuvre (« Moyens »),
- Le calendrier de déploiement de l'action (« Calendrier »),
- Les acteurs impliqués (« Partenaires et acteurs à mobiliser »).

3. Les enjeux et la stratégie

3.1 Les enjeux majeurs du territoire

Certains enjeux de territoire sont très particuliers au Gard Rhodanien:

- Un positionnement « carrefour » au sein de la Vallée du Rhône conférant au territoire une attractivité naturelle mais un enjeu de capter les flux et une certaine concurrence de l'environnement plus large (économie, tourisme, commerces...)
- Des inégalités territoriales et sociales : un besoin de complémentarité et de synergie entre une agglomération archipel à l'Est et une partie rurale à l'Ouest ; des inégalités sociales fortes et un besoin de solidarités entre les populations
- Une croissance démographique modérée et une ruralisation de la population : un enjeu d'attractivité et de reconquête de l'image des villes centres
- Un territoire fortement exposé aux risques naturels et technologiques : des enjeux de prévention et d'adaptation aux nombreux risques (inondation, feux de forêt, nucléaire, transport de matières dangereuses...)
- Une mono-industrie liée à l'attractivité du site nucléaire de Marcoule : un besoin de mutation des savoir-faire et de diversification de l'économie
- De gros manques en termes de couverture numérique et de transports : des enjeux d'aménagement numérique, de maillage routier et de réhabilitation des infrastructures ferroviaires
- Un potentiel touristique autour du tourisme familial de nature et principalement lié à un positionnement au cœur de destinations d'envergure « à moins d'une heure » : un enjeu de captage des flux et de partenariats avec les sites environnants
- Une agriculture basée sur une quasi monoculture, la viticulture : des enjeux de diversification des cultures, d'installation de nouveaux agriculteurs et de gestion de l'eau pour l'irrigation
- Des services aux personnes bien développés (action sociale et enfance) : un enjeu de maintien du niveau de service et de proximité

Un ensemble d'autres enjeux concernent de nombreux territoires dont celui du Gard Rhodanien

- Un cadre de vie de qualité à préserver : des enjeux de protection des espaces et des ressources (eau notamment) et de valorisation du patrimoine
- Le vieillissement généralisé de la population : des enjeux de maillage et d'accessibilité aux services de première nécessité ainsi que de développement des services annexes (mobilité, services à domicile,...)
- Un étalement urbain croissant et une déprise agricole : des enjeux de protection des espaces naturels et de sanctuarisation des terres agricoles
- La situation préoccupante de l'emploi, notamment des jeunes : des enjeux de création de l'emploi et de sédentarisation des jeunes sur le territoire
- La mobilité et les migrations quotidiennes : un enjeu d'amélioration des voies de circulation et de développement des solutions de transports alternatives à la voiture individuelle (transports en commun...)
- Un enjeu de maintien d'une offre de services, d'équipements de bon niveau
- Une désertification médicale : un enjeu d'installation d'équipements et de professionnels de santé sur le territoire, notamment dans sa partie rurale
- Des parcours résidentiels bloqués ou difficiles : un enjeu d'adéquation des offres aux besoins des populations

Ces enjeux induisent plusieurs constats à prendre en compte pour le projet de territoire :

- Le projet de territoire doit reposer sur la capacité d'action de la communauté d'agglomération, mais peut également prendre en compte d'autres acteurs (communes, partenaires institutionnels, associatifs ou privés).
- Le territoire de la CA du Gard Rhodanien est une chose, mais certains sujets peuvent ou doivent être traités à une échelle plus large.

A partir de la prise en compte de ces enjeux, la stratégie définie pour le projet de territoire se décline selon les trois orientations suivantes.

3.2 Orientation 1 : Attractivité et développement économique

Une Agglomération qui organise son attractivité et son développement, pour favoriser la diversification de son activité économique, en jouant la complémentarité avec les territoires voisins.

Le territoire est principalement identifié à l'exogène pour ses activités autour du nucléaire à Marcoule. Les activités se déploient progressivement autour du démantèlement nucléaire, du conditionnement et de l'entreposage. L'enjeu global est donc de relancer les activités de production des technologies de l'énergie par certains projets, en particulier Astrid. Ces évolutions ne sont pas sans conséquence sur **les emplois et la mutation des savoir-faire liées à l'activité nucléaire.**

Par ailleurs, si le territoire est identifié comme « mono-industriel », il n'en demeure pas moins que d'autres activités productives se développent, notamment dans l'agro-alimentaire et la logistique. **Un soutien affirmé à la diversification du tissu industriel, via notamment la logique de filière et fonctions recherches du territoire, passera notamment par une stratégie de promotion qui rendent visibles les richesses et les potentiels industriels du territoire.**

La structuration progressive d'**une offre d'accueil associée à une offre de services** en faveur du développement et de l'implantation d'entreprises devra s'appuyer sur une programmation cohérente des zones d'activités et de l'offre immobilière.

Il s'agit également de répondre aux **enjeux de formation initiale** liés au tissu économique du territoire.

Levier important de développement, **l'économie présentielle** devra se nourrir via **la structuration et la professionnalisation** de son offre, qu'il s'agisse des activités commerciales, touristiques ou agricoles. La complémentarité et la différenciation avec les territoires de proximité seront recherchées à tout prix.

Cela passe également par **la préservation et la diversification de l'activité agricole** : une préservation de la ressource en eau pour l'irrigation et du foncier agricole face au mitage urbain ; une diversification des cultures en lien avec la structuration de filières ; favoriser les nouvelles installations.

Cela passe enfin par **l'exploitation d'un potentiel touristique** qui se joue à une échelle plus large, en lien avec les sites environnants (Caverne du Pont d'Arc, Pont du Gard, Avignon, Cévennes...).

L'offre touristique est à densifier au travers notamment la création d'offres d'itinérance, une montée en qualité des prestations via la labélisation et la création de produits packagés en lien avec les autres territoires. Tourisme fluvial, œnotourisme, tourisme d'affaires, tourisme industriel, tourisme vert et patrimonial constituent les principaux leviers de développement de la fréquentation du territoire et d'élargissement des ailes de saison. L'enjeu de la préservation de la qualité de la ressource en eau est un des enjeux de la fréquentation touristique sur le territoire.

3.3 Orientation 2 : Aménagement et bien-vivre

Une agglomération qui organise son attractivité résidentielle en améliorant son accessibilité et ses infrastructures et en valorisant et protégeant son cadre de vie.

L'aménagement du territoire doit être pensé comme influant à la fois sur le bien-vivre des habitants et sur l'attractivité résidentielle pour l'installation de nouvelles populations.

Il concerne d'abord **l'accès et les déplacements au sein du territoire** par une politique de mobilité ambitieuse qui vise un meilleur maillage en liaisons routières, une réhabilitation du transport ferroviaire et un développement des transports en commun pour répondre à un enjeu fort pour une Agglomération « carrefour à proximité des grands axes de circulation ».

Il influe ensuite sur **l'aménagement numérique du territoire** par une couverture numérique adaptées aux usages de entreprises et des particuliers afin de favoriser l'installation d'entreprises comme de nouveaux ménages. Cela passe le déploiement du très haut débit (THD) et sur des solutions alternatives dans les zones les plus difficiles.

L'aménagement du territoire doit aussi **permettre aux villes centres d'améliorer leur attractivité (Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-esprit en particulier) et plus globalement de reconquérir les centre-ville et centre bourg.** Cela passe par des politiques urbaines, commerciales et en matière d'habitat. La question de l'attractivité résidentielle se pose encore plus fortement sur le territoire pour les jeunes qui doivent pouvoir trouver une offre de logements adaptée à leurs besoins ou encore des équipements de loisirs.

L'aménagement doit enfin être considéré comme vecteur de **mise en valeur du cadre de vie et protection des ressources**. Cela passe par une politique de préservation des espaces et ressources naturels et agricoles pour un aménagement plus harmonieux du territoire ainsi que de protection des populations contre les nombreux risques.

3.4 Orientation 3 : Solidarité et services à la population

Une agglomération qui participe à la solidarité du territoire, en assurant l'accès aux services et équipements et le maintien d'un bon niveau de services de première nécessité.

La solidarité sur l'Agglomération du Gard Rhodanien c'est d'abord jouer sur **la complémentarité entre urbain et rural**, qui doit aller dans les deux sens et participer à l'affirmation d'une identité de territoire.

C'est ensuite la solidarité au sein du bloc communal, par **une offre de services à la population cohérente** entre actions communales et actions communautaires et **le maintien d'un bon niveau de service et de proximité**, notamment sur les services liés à l'enfance, à la cohésion sociale.

La solidarité c'est aussi **l'accès aux services de première nécessité** pour une population vieillissante et moins mobile, mais également aux équipements de centralités pour une population qui se ruralise. L'agglomération doit donc de plus en plus réfléchir en termes de services itinérants, de pôles multi-services et de maillage en équipements. Il s'agit également de concevoir une politique de santé communautaire afin de lutter contre la désertification médicale et faire venir des professionnels de santé sur le territoire.

C'est enfin **le développement des services sociaux pour les personnes en difficulté** via la poursuite de l'action sociale à l'échelle communautaire.

4. Le programme d'actions, déclinaison des orientations stratégiques

4.1 Orientation 1 : Attractivité et développement économique

4.1.1 Economie et emploi

Action 1.1 : Elaborer une stratégie d'attractivité et de promotion des activités productives du territoire à destination de cibles d'activités définies en pertinence avec les atouts du territoire	
Objectifs opérationnels	Favoriser la diversification de l'économie et de l'emploi par un développement des infrastructures structurantes
Portage	Agglomération
Impacts en fonctionnement	Etude sur les atouts du territoire (30 k€) + Déploiement du projet L'Ardoise Eco Fret (LEF)
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

Action 1.2 : Elaborer une stratégie de diversification industrielle

Objectifs opérationnels

Favoriser la diversification industrielle du territoire par la définition d'une stratégie multi partenariale afin de dépasser la spécialisation nucléaire

Portage

Agglomération, Services actions économiques

Impacts en fonctionnement

/

Impacts en investissement

/

Impacts statutaires

/

Action 1.3 : Porter des projets d'immobilier d'entreprises via la création d'un outil adapté aux TPE et PME

Objectifs opérationnels

Réaliser un projet d'immobilier d'entreprises type couveuse d'entreprises en faveur des PME et TPE

Portage

Agglomération

Impacts en fonctionnement

Etude de projet (30 k€)

Impacts en investissement

Budget immobilier entreprise (400K€ répartis sur plusieurs années)

Impacts statutaires

/

Action 1.4 : Prospector des entreprises industrielles et déployer une politique d'accueil

Objectifs opérationnels	Favoriser l'installation de créateurs d'activités sur le territoire par la mise en place d'actions spécifique (forum de l'emploi/création d'entreprises, levier fiscal, mutualisation des locaux, insertion de la famille : école, travail du conjoint, loisirs,...) par une ingénierie adapté
Portage	Agglomération, Services actions économiques
Impacts en fonctionnement	35 à 48 k€
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

Action 1.5 : Promouvoir le territoire et accompagner le développement des entreprises et des porteurs de projet

Objectifs opérationnels

Valoriser le dynamisme économique du territoire avec une approche de marketing territorial en amplifiant les actions de l'Office des entreprises

Portage

Agglomération

Impacts en fonctionnement

40 à 50K€ (recrutement agent ou prestataire)

Impacts en investissement

/

Impacts statutaires

/

Action 1.6 : Mettre en adéquation offre et demande d'emploi (évolution des savoir-faire industriels, éventuelles actions ou impulsions en matière de formation...)

Objectifs opérationnels

Approfondir la connaissance de l'évolution de l'emploi sur le territoire par des études et l'aide aux jeunes en recherche de qualification par des actions de formation : établir une feuille de route à destination de la Maison de l'Emploi pour identifier les priorités d'actions.

Portage

Agglomération : Service emploi et compétences – Maison de l'emploi

Impacts en fonctionnement

/

Impacts en investissement

/

Impacts statutaires

/

4.1.2 Commerce

Action 2.1 : Soutenir les manifestations collectives portées par les acteurs du commerce	
Objectifs opérationnels	Soutenir les manifestations à rayonnement communautaire portées par les associations de commerçants de manière mutualisée
Portage	Agglomération, Service actions économiques
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	Intérêt communautaire à définir

4.1.3 Numérique

Action 3.1 : Soutenir la création d'un Espace Numérique d'Entreprise	
Objectifs opérationnels	Finaliser le projet de Centre d'Excellence Numérique en tant qu'Espace Numérique d'Entreprise
Portage	Agglomération +partenaires privés
Impacts en fonctionnement	Fonctionnement estimé à 100k€ annuel
Impacts en investissement	Financement du projet (4,2 M€ de coût total dont 1,2 M€ à la charge de la CA et 3M€ de subventions)
Impacts statutaires	/

Action 3.2 : Favoriser l'accès numérique pour les professionnels

Objectifs opérationnels	Favoriser les initiatives privées afin d'améliorer l'accès numérique pour les professionnels (campings,...) et développer le télétravail
Portage	Privés
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

4.1.4 Agriculture et environnement

Action 4.1 : Sécuriser la ressource en eau	
Objectifs opérationnels	S'impliquer pleinement dans les instances syndicales liées à l'eau et préparer les transferts de compétences (GEMAPI,...)
Portage	Agglomération Service environnement, Syndicats
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	Prise de compétence GEMAPI

4.1.5 Tourisme

Action 5.1 : Mettre en œuvre la stratégie d'accueil et de promotion touristique	
Objectifs opérationnels	Porter les actions définies dans la stratégie afin de favoriser la communication et les retombées économiques liées au tourisme, tout en s'inscrivant dans une destination plus large ; parmi ces actions, figure la mise en œuvre de l'évolution de l'OT vers le statut associatif
Portage	Agglomération et Office de Tourisme (équipe)
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	Statut de l'Office de Tourisme

Action 5.2 : Poursuivre le développement de l'Office de Tourisme intercommunal par la professionnalisation de son personnel et la conduite de projets de développement de la fréquentation touristique du territoire

Objectifs opérationnels	Organiser un plan de formation des agents d'accueil (langues,...) et créer des circuits entre les sites et points d'intérêt touristique du territoire et en proximité
Portage	Agglomération et Office de Tourisme (direction)
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

Action 5.3 : Poursuivre la stratégie de promotion du territoire via la montée en qualité (via les labels), la visibilité sur le Web et les réseaux sociaux et un travail sur la structuration de l'offre

Objectifs opérationnels

Affirmer la stratégie de promotion du territoire par le portage de projets de labels touristiques et le renforcement de la présence et de l'usage des outils numériques

Portage

Agglomération et Office de Tourisme

Impacts en fonctionnement

prestataire (20 k€ annuel)

Impacts en investissement

/

Impacts statutaires

/

Action 5.4 : Enrichir l'offre touristique par le portage de projets vitrines du territoire (maison de producteurs, maison de site...)

Objectifs opérationnels

Soutenir la création d'outils vitrines et proposer des animations autour des produits du territoire sur les sites touristiques afin de rapprocher les producteurs des consommateurs et renforcer l'image du territoire

Portage

Agglomération, Office de Tourisme (équipe), communes et privés

Impacts en fonctionnement

/

Impacts en investissement

Investissement dans les outils (10 k€)

Impacts statutaires

/

Action 5.5 : S'insérer dans les Destinations Touristiques de Proximité et construire des partenariats

Objectifs opérationnels	Nouer des partenariats avec des territoires voisins et des partenaires extérieurs afin d'augmenter la fréquentation des sites et capter les touristes de passage
Portage	Agglomération et Office de Tourisme (direction) + ADRT + territoires voisins
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

Action 5.6 : Mettre en œuvre le projet de maison multi-loisirs verts

Objectifs opérationnels	Disposer sur le territoire d'une structure d'accueil de groupes (50 personnes) avec le projet Maison Multi-loisirs Verts
Portage	Agglomération
Impacts en fonctionnement	DSP
Impacts en investissement	1 M€
Impacts statutaires	/

Action 5.7 : Aménager des boucles cyclo-touristiques

Objectifs opérationnels	Porter les aménagements d'itinéraires cyclo-touristiques au regard du schéma modes doux et des boucles cyclables prioritaires identifiées, notamment celles permettant de se connecter à la Via Rhôna
Portage	Agglomération Service transport et communes
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

Action 5.8 : Aider à la recherche d'investisseurs privés pour l'implantation d'équipements de loisirs

Objectifs opérationnels	Rechercher des investisseurs privés ou soutenir en ingénierie les communes dans la construction d'équipements de loisirs (patinoire, bowling,...) afin d'éviter la fuite hors territoire
Portage	Agglomération, Service actions économiques et service tourisme.
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

4.2 Orientation 2 : Aménagement et bien-vivre

4.2.1 Aménagement de l'espace

Action 6.1 : Approuver le SCoT avant 2018 (règle de constructibilité limitée en l'absence de SCoT)	
Objectifs opérationnels	<p>Finaliser le projet de SCoT avant 2018 en intégrant la commune de Saint-Laurent des Arbres et un axe spécifique sur les obligations de préservation des espaces naturels et agricoles afin d'éviter le mitage urbain, et de manière à disposer d'une première expérience communautaire commune sur la planification.</p> <p>Consolider le service urbanisme en fonction des besoins du territoire.</p> <p>Délibérations pour la minorité de blocage sur le PLUi à organiser pour repousser la prise de compétence.</p>
Portage	Agglomération Chargé de mission SCOT et urbanisme
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

Action 6.2 : Développer la couverture et la culture numérique sur le territoire

Objectifs opérationnels

Travailler avec les fournisseurs internet afin de renforcer le débit actuel, l'améliorer et couvrir des zones blanches.

Développer la culture numérique notamment autour du tourisme numérique (bornes wifi, portail territorial...) et par un positionnement de la CA comme ambassadeur du numérique auprès des partenaires institutionnels.

Portage

Agglomération, privés et CD30

Impacts en fonctionnement

/

Impacts en investissement

/

Impacts statutaires

/

Action 6.3 : Jouer un rôle de lobbying vis-à-vis des partenaires, mettre en cohérence les projets d'aménagements, d'infrastructures et de voies structurantes

Objectifs opérationnels

Se positionner vis-à-vis des partenaires comme un acteur central pour la cohérence des principaux projets d'aménagements du territoire, comme « la Rhodanienne »

Portage

Agglomération

Impacts en fonctionnement

/

Impacts en investissement

/

Impacts statutaires

/

4.2.2 Transports

Action 7.1 : Mettre en place un réseau de transports en commun et scolaires	
Objectifs opérationnels	<p>Déployer l'évolution des lignes commerciales au regard de l'existant et du schéma réalisé en les complétant par des offres de mobilité alternative : une offre de Transport à la Demande (TAD), l'aménagement d'aires de covoiturage et le maintien du service de transport solidaire</p> <p>Engager la reprise de la gestion des lignes de transports scolaires qui pourraient être déléguées par le Conseil Régional au 01/07/2017</p>
Portage	Agglomération, Service Transport
Impacts en fonctionnement	
Impacts en investissement	
Impacts statutaires	Prise de compétence transport scolaire

Action 7.2 : Favoriser la réouverture de la ligne droite TER

Objectifs opérationnels	Accompagner les communes concernées dans les travaux d'aménagement des gares préalables à la réouverture.
Portage	Communes et Agglomération
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	Fonds de concours fléchés
Impacts statutaires	/

4.2.3 Politique du logement

Action 8.1 : Aboutir à la signature du Programme Local de l'Habitat pour sa mise en œuvre	
Objectifs opérationnels	Finaliser le projet de PLH afin de porter une vision et une cohérence communautaire de l'habitat, en déclinaison du SCoT et en lien avec les PLU – cartes communales
Portage	Agglomération, Service habitat
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

Action 8.2 : Définir une politique d'accompagnement des projets communaux ou des bailleurs sociaux en matière de logement social

Objectifs opérationnels	Soutenir la politique de l'habitat, dont la mise en œuvre repose sur l'action des communes, par des garanties d'emprunt aux bailleurs sociaux sur la base de critères précisés déclinant les priorités du PLH
Portage	Agglomération et communes
Impacts en fonctionnement	Plafond des garanties d'emprunt à ne pas dépasser
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

4.2.4 Environnement

Action 9.1 : Finaliser le Plan Climat Air Energie Territorial (avant 2019)	
Objectifs opérationnels	Finaliser le projet de PCAET afin de porter et animer un programme d'actions pour une stratégie Air Climat Energie et de développement durable à l'échelle du territoire
Portage	Agglomération, Service environnement
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

Action 9.2 : Réaliser une étude sur le transfert des compétences GEMAPI, eau et assainissement

Objectifs opérationnels

Anticiper les prises de nouvelles compétences obligatoires (GEMAPI, assainissement, eau) et les dissolutions de syndicats par une étude sur les modalités de mise en œuvre des compétences (échelle, acteurs, moyens...) en articulation avec les syndicats existants

Portage

Agglomération et Syndicats

Impacts en fonctionnement

Etude de transfert (50 k€ en 2016)

Impacts en investissement

/

Impacts statutaires

Prises de compétence GEMAPI (2018), eau et assainissement (2020)

Action 9.3 : Analyser les réseaux eau et assainissement

Objectifs opérationnels

Mener une étude sur les réseaux et équipements eau et assainissement du territoire.

Portage

Agglomération, Syndicats et communes

Impacts en fonctionnement

/

Impacts en investissement

Etude réseaux (60 k€)

Impacts statutaires

/

4.2.5 Ordures ménagères

Action 10.1 : Harmoniser la gestion globale des déchets	
Objectifs opérationnels	Harmoniser le niveau de prestation de service et les modèles de containers et colonnes pour donner un sentiment visible plus harmonieux, dans le cadre du renouvellement du marché de collecte
Portage	Agglomération et prestataires
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	Matériel et bacs (50 k€)
Impacts statutaires	/

Action 10.2 : Aller vers une tarification harmonisée voire incitative pour améliorer le tri, réduire les OM résiduelles et mieux informer les usagers

Objectifs opérationnels

Etudier l'harmonisation des tarifications et la possibilité d'instauration d'une tarification incitative pour la collecte des déchets afin de sensibiliser au tri et réduire les volumes d'ordures ménagères

Portage

Agglomération

Impacts en fonctionnement

/

Impacts en investissement

Etude harmonisation tarification OM (40 k€)

Impacts statutaires

/

4.2.6 Risques et sécurité

Action 11.1 : Mettre en place une réserve de sécurité civile dans toutes les communes	
Objectifs opérationnels	Accompagner les communes pour la mise en place de réserves communales de sécurité civile afin d'organiser l'aide de volontaires aux secouristes et pompiers en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents industriels
Portage	Agglomération et communes
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

4.3 Orientation 3 : Solidarité et services à la population

4.3.1 Petite enfance – Enfance jeunesse

Action 12.1: Pérenniser et optimiser le maillage des Multi-Accueils	
Objectifs opérationnels	Poursuivre l'harmonisation des pratiques avec l'intégration de deux nouvelles structures en régie. Renforcer la qualité de service et les échanges avec les familles.
Portage	Agglomération, Service petite enfance
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

Action 12.2 : Consolider et optimiser les Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) communautaires

Objectifs opérationnels

Consolidation et optimisation de l'existant en termes d'ALSH, à moyens constants

Portage

Agglomération, Service Loisirs enfants et adolescents

Impacts en fonctionnement

/

Impacts en investissement

/

Impacts statutaires

/

Action 12.3: Réaffirmer la dimension intercommunale des Ecoles de musique

Objectifs opérationnels

Maintenir le maillage existant et renforcer la coopération entre les structures

Portage

Agglomération, Service enseignements artistiques

Impacts en fonctionnement

Adapter le niveau de prestation en fonction de l'implication financière des partenaires

Impacts en investissement

/

Impacts statutaires

/

4.3.2 Politique de la ville et solidarités

Action 13.1 : Mettre en réseau les acteurs sociaux et porteurs de services	
Objectifs opérationnels	Elaborer un recensement des acteurs sociaux et porteurs de services du territoire pour structurer un réseau d'intervention, identifier les éventuels manques, dégager des propositions et besoins des populations
Portage	Agglomération, Service action sociale
Impacts en fonctionnement	/
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	/

Action 13.2 : Coordonner les associations d'aide au public isolé

Objectifs opérationnels

Porter la coordination du réseau d'associations qui mènent des actions en faveur des personnes victimes de violence conjugale

Portage

Agglomération, Service action sociale

Impacts en fonctionnement

/

Impacts en investissement

/

Impacts statutaires

/

Action 13.3 : Elaborer une politique de santé

Objectifs opérationnels

Assurer un maillage en services médicaux par des actions de soutien (mise en place d'un Contrat Local de Santé à l'échelle du territoire, étude sur la création de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, etc.)

Portage

Agglomération, Service santé

Impacts en fonctionnement

/

Impacts en investissement

/

Impacts statutaires

Statuts à modifier

4.3.3 Equipements sportifs et culturels

Action 14.1 : Clarifier la gestion les équipements sportifs et culturels	
Objectifs opérationnels	Organiser la rétrocession de certains équipements sportifs (parcours de santé) et culturels (théâtre) qui n'ont pas un rayonnement communautaire sur la base de la définition d'un intérêt communautaire par liste, de prise en compte des nouveaux projets d'équipements communautaires en cours (Musée)
Portage	Agglomération et communes
Impacts en fonctionnement	Rétrocession de charges et de personnel
Impacts en investissement	/
Impacts statutaires	Intérêt communautaire par liste et rétrocession équipements (parcours santé, théâtre...)

